



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENTS N<sup>OS</sup> 1767 ET 1768**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1767 intitulé :

**Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2019**

QUE le Règlement n° 1768 intitulé :

**Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2019**

ont été adoptés par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance extraordinaire du 17 décembre 2018.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce dix-huitième (18<sup>e</sup>) jour du mois de décembre deux mille dix-huit (2018).

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)